

Adhésion à jour	=)	Présents :	62	Pouvoirs :	45
Adhésion non renouvelée	=)	Présents :	5	Pouvoirs :	2

Merci à tous pour votre présence et aux adhérents qui ne pouvant être présents ont donné un pouvoir.

Nous terminons l'exercice avec 3306 adhérents – RP 1104 – RS 1747 – CP 74 – TS 374. L'an passé nous avons terminé avec 3114 adhérents. L'écart se creuse encore entre les résidents secondaires et les résidents permanents. Le nombre de commerçants permanents a légèrement augmenté alors qu'il est stable en ce qui concerne les travailleurs. Pour info, depuis le 1^{er} septembre nous en sommes déjà à 1183 adhérents alors que l'an passé nous en avions 1176 à jour de leur cotisation au moment de l'assemblée générale.

Notre site a fait peau neuve. Dorénavant vous pouvez télécharger vous-même une photo sur votre carte d'adhésion. Cela facilitera les contrôles aux caisses. Vous pouvez aussi en coller une. Si vous ne le faites pas il faut présenter votre carte mairie ou une carte d'identité.

Nos activités

Cette année j'ai fait appel à une agence car je n'arrivais pas à tout faire ; nous avons pu proposer deux **sorties d'été** : l'une le jeudi 10 juillet et l'autre le jeudi 21 août. En car BORINI nous sommes allés au barrage d'Emosson ; nous avons emprunté 3 transports différents pour faire l'ascension : le funiculaire qui monte quasiment à la verticale, un petit train et une dernière cabine pour nous emmener jusqu'au sommet avant de retrouver le car et aller déjeuner au restaurant l'Aiguille du Midi à Chamonix. La participation était de 55 € par adhérent ou 80 € pour les non adhérents. Le coût 107 €. Nous étions 57 en juillet et 50 en août. A noter qu'une personne qui s'est désistée au dernier moment n'a pas souhaité être remboursée bien que l'agence ne nous ait pas facturé sa non participation. Merci pour ce don. Toujours un retour très positif, occasion de découvrir des lieux inconnus et de faire de belles rencontres. Selon nos finances, nous pourrions peut-être envisager l'an prochain de proposer une sortie supplémentaire en famille car nous avons de plus en plus d'adhérents mineurs.

Permanences : Jusqu'au 29 octobre elles ont lieu uniquement le samedi de 15 h 30 à 17 h 30. Du 30 octobre au 16 décembre nous serons à votre écoute par mail ou téléphone et dans l'hiver nous en ferons une de plus le mercredi après-midi. Entre deux permanences ou les mois où il n'y en a pas, nous sommes à votre écoute par mail ou téléphone. Un grand merci aux adhérents qui nous ont aidé cette année.

Nous avons toujours la boîte aux lettres au rez-de-chaussée de la Tour Magdelain et n'avons pas changé d'adresse sur Google car le siège social est toujours 28 Place de l'Eglise.

Je rappelle que lorsque vous payez vos adhésions sur le site Hello Asso que nous avons choisi pour assurer les encaissements par carte bancaire, il faut savoir que le don qui vous est demandé n'est pas obligatoire et que pour ce qui nous concerne nous ne touchons que le montant de l'adhésion.

Nous faisons notre maximum pour vous satisfaire et je tiens à remercier l'équipe qui me soutient. Dans notre Conseil d'Administration vous avez pu remarquer que nous avons copté des membres n'habitant pas sur Megève. Sachez que ces personnes bénévoles sont adhérentes à Vivre Megève sous le statut de RESIDENT NON PERMANENT ou TRAVAILLEUR car payant une taxe foncière sur Megève ou ayant une activité professionnelle sur la Commune.

Présentation du tableau des avantages 2025 – 2026

L'an passé vous aviez voté l'adhésion à 10 €. Plusieurs fois dans l'année nous avons eu des demandes de passage pour le tunnel ou de carte à décompte pour les parkings au nom d'adhérents mineurs c'est pourquoi nous proposons dorénavant un tarif adulte et un tarif enfant ce qui nous permettra de pouvoir refuser plus facilement. J'espère que vous validerez cette décision.

Comme vous le constatez les tarifs ont quelque peu augmenté. Nous avons dû les actualiser du fait qu'au palais les tickets comité d'entreprise bénéficient d'une réduction de 30 % au lieu de 40% sur le tarif normal. Ils sont toujours valables 2 ans à partir de la date à laquelle je les achète. Pour mémoire, nous prenons toujours 15 % à notre charge. Exemple pour la balnéo adulte, tarif normal 32 € - tarif comité d'entreprise - 22,40 €-tarif Vivre Megève 19 €

Pour les cartes à décompte valables dans tous les parkings, pensez à les commander et nous vous donnons rendez-vous à la caisse principale du parking du Casino.

Cet été gros succès pour le tunnel. Ne pouvant satisfaire tout le monde nous avons dû demander à certains d'acheter des cartes que nous remboursons par chèque au retour. Ne tardez pas à l'encaisser. Merci aux adhérents qui ont accepté de le faire. Par contre bien prendre la carte côté français car la TVA est plus importante côté italien. Lors de vos demandes par mail ou téléphone, nous préciser vos dates de départ et de retour, et si vous faites l'aller-retour ou si vous n'avez besoin que d'un passage. Nous sommes régulièrement obligées d'appeler pour récupérer les cartes ; pensez à les rendre dès votre retour.

Présentation du bilan financier 2024.2025 et du budget prévisionnel 2025.2026

Le plus gros poste des dépenses reste le Palais. 80.000 € Cette année nous avons un solde positif sans avoir pioché dans nos réserves. Nous pourrions donc, sauf imprévu, envisager des sorties l'été prochain.

VOTES

Bilan moral **107 VOTANTS 107 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION**

Bilan financier **107 VOTANTS 107 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION**

Budget prévisionnel* **107 VOTANTS 107 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION**

* Inclus le tableau des avantages

QUESTION et INFO DIVERSES

Une adhérente demande s'il serait possible d'avoir la gratuité piéton pour monter à Rochebrune =) comme je l'ai déjà expliqué c'était la Commune qui prenait en charge la gratuité du passe mais ce n'était plus possible à cause de la cours des comptes. Cet été il y avait pour tous les adhérents, sans distinction, 50 % de réduction sur le tarif normal adulte. Pour cet hiver la même réduction de 50 % sera appliquée hors vacances scolaires sur le tarif adulte journée et 20% pendant les vacances scolaires. Le tarif du passe journée sera de 11,50 € et 18 € au lieu de 22,50 €.

Notre secrétaire Franck DETAIS vient de démissionner pour raisons personnelles. Conformément aux statuts il sera remplacé lors des prochaines élections en 2027.

L'adhésion à 8 € concerne les enfants mineurs donc dès l'âge de 18 ans c'est le tarif adulte qui s'applique. Il est évident que certains atteindront peut-être la majorité pendant l'année d'exercice ; dans ce cas ils pourront bénéficier des avantages du tunnel et des parkings.

Attention, en ce qui concerne le Palais, le tarif adulte s'applique dès l'âge de 15 ans.

TOMBOLA

Merci au Palais qui nous a donné des entrées que nous avons complétées avec nos propres tickets, et à la cave Nicolas pour la bouteille offerte pour notre tombola. Nous allons maintenant procéder au tirage au sort avant de partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19 h 15

La Présidente,